

Qualité de l'eau

Les lignes qui suivent sont extraites de la conclusion du rapport de la SAMBBA sur l'étude du bassin versant de la rivière Propre incluant le lac aux Sables de septembre 2009. Cette étude, débutée en 2007 vient tout d'être déposée à la municipalité.

« Le bassin versant du lac aux Sables a connu un développement résidentiel relativement important depuis les années 1880. Cette étude est toutefois la première à documenter l'impact de ce développement sur la qualité de l'eau et des habitats pour la faune.

La qualité de l'eau des lacs aux Sables, Veillette, Brûlé et Bertrand, des principaux tributaires du lac aux Sables, ainsi que de son exutoire, la rivière Propre, est généralement très bonne. Les paramètres physico-chimiques et bactériologiques, ainsi que l'IQBP7, ont démontré une qualité d'eau satisfaisante pour la plupart des usages anthropiques et la vie aquatique. Toutefois, la décharge du lac Lemire démontre une concentration de matières en suspension et une turbidité plus élevées que les autres affluents, attribuables à la faible profondeur de ce lac et à la nature organique du substrat de fond. De plus, la décharge du lac Lemire et le ruisseau Audet démontrent des concentrations de phosphore total supérieures aux normes de qualité de l'eau.

Le très bon état écologique de l'ensemble des cours d'eau qui alimentent le lac aux Sables, de même que de son exutoire, révélé par l'IDEC, reflète l'excellente qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant. La seule exception notée lors de cette étude vient de la portion la plus en aval de la rivière Propre (IDEC = 63), où la diminution de l'intégrité écologique semble attribuable à la présence de terres agricoles. De plus, il est à noter que cette station d'échantillonnage est située hors du bassin versant du lac aux Sables, qui lui, ne subit pas d'impact du milieu agricole.

L'IDEC a également révélé que les cours d'eau du bassin versant présentent des conditions particulièrement acides (pH de 5,5 à 6,36), probablement associées à la présence de milieux humides sur le territoire.

La majorité des rives du lac aux Sables, soit environ 12,2 km, sont des zones habitées ou comportant des infrastructures. Uniquement 1,8 km de rives peuvent être qualifiées de naturelles, ce qui témoigne d'un taux d'occupation des berges par l'homme très élevé. Néanmoins, près des trois quarts de la périphérie du lac possèdent une bande riveraine considérée « excellente » ou « bonne ». La majorité des rives du lac aux Sables ont donc conservées une certaine intégrité, les rendant aptes à remplir leurs fonctions écologiques. Toutefois, malgré une bande riveraine efficace, les berges du lac aux Sables ne possèdent pas un potentiel élevé comme habitat de nidification pour la sauvagine. Puisque les oiseaux sont très sensibles aux dérangements en période de nidification, le fort taux d'occupation des rives limiterait grandement la qualité de l'habitat pour la sauvagine.

De plus, la qualité de l'eau du lac n'impose pas de contrainte pour la vie des touladis (*Salvelinus namaycush*), le seul poisson d'intérêt pour la pêche sportive trouvé au lac aux Sables. La très faible abondance des proies semblent être le facteur limitant la croissance de la population de touladis, qui possède des effectifs peu élevés.

L'étude des plantes aquatiques dans le lac aux Sables a permis de répertorier 28 colonies, occupant une superficie totale de 4 438,14 m², soit moins de 0,1 % de la superficie totale du lac. SAMBBA 101-07-01 Page

78. Une faune importante est généralement associée aux colonies de macrophytes, et elles constituent de site d'alimentation de qualité pour la faune. Finalement, un modèle de type bilan de masse à été élaboré pour établir la capacité de support en phosphore du lac aux Sables. Selon ce calcul, les apports naturels et anthropiques théoriques en phosphore sont équivalents à la capacité de support du lac, pour les données de 2004, soit près de 690 kg de phosphore par an. Tout développement supplémentaire est donc à proscrire à l'échelle du bassin versant du lac aux Sables, à moins qu'il ne soit neutre en terme d'impact en phosphore. De plus, le nombre élevé de résidences dans le sous-bassin du lac des Américains fait en sorte que la capacité de support y est largement dépassée. La capacité de support théorique en phosphore de ce lac est de 11.1 kg/an, et les apports anthropiques modélisés représentent à eux seuls 35.2 kg/an. Aucune résidence supplémentaire de devrait donc s'ajouter à celles déjà présentes dans ce sous-bassin, et un suivi rigoureux de la qualité de l'eau devrait y être effectué. Puisque le lac aux Sables est un pôle d'attraction récréo-touristique important de la MRC de Mékinac, le maintien de la qualité de l'écosystème lacustre y est d'une très grande importance.

Une approche à l'échelle du bassin versant du lac fut donc employée, puisque l'ensemble du bassin versant influence la qualité de l'écosystème du lac aux Sables. Cette étude a permis d'établir le portrait de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant du lac aux Sables, d'évaluer le potentiel du lac aux Sables en termes d'habitats pour la sauvagine et la faune ichthyenne, de quantifier le degré d'efficacité de la bande riveraine du lac aux Sables, d'en caractériser l'écosystème lacustre et, finalement, d'établir sa capacité de support en phosphore. Ces informations pourront dorénavant être utilisées par les autorités et les personnes impliquées dans la communauté afin de mieux gérer le développement du bassin versant et les impacts qui y sont associés. »

Pour résumé, cette étude indique que la qualité de l'eau du bassin versant du lac aux Sables est bonne et que le lac est considéré comme un lac « jeune ». Cependant certains lacs sont plus critiques que d'autres. Il ne faut surtout pas relâcher nos efforts de protection car la situation peut se dégrader rapidement!

Katy, votre inspectrice en bâtiment et en environnement